

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2019

---

RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - (N° 2274)

## AMENDEMENT

N ° CE53

présenté par  
Mme Ramassamy

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 5 A, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.